

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Assemblée du 21-10-01

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois tenue le 1^{er} octobre 2021, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, le 35 route de l'Église, sous la présidence de Madame Micheline Robert, Mairesse.

Sont présents :

District # 1 Vacant

District # 3 Madame Rita Fortier

District # 5 Absent

District # 2 Monsieur Gérard Doyon

District # 4 Absent

District # 6 Madame Marie Bourgoïn

Secrétaire d'assemblée : Michel Marceau, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2 Ordre du jour

2021-10-189 Présentation et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame Marie Bourgoïn;
Appuyé et résolu unanimement;

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

3. Affaires nouvelles

2021-10-190 Modifications au projet de réfection de la route de Chesham et pour les trottoirs

ATTENDU QUE la municipalité doit assurer un contrôle qualitatif des travaux de voiries financés par le programme de la TECQ.

ATTENDU QUE le conseil accepte la recommandation des ingénieurs chargés du suivi des travaux de voiries financés par le programme de la TECQ d'épandre l'asphalte sur l'ensemble de la chaussée et non seulement sur la portion de la chaussée où il y a des fissures.

Il est proposé par Madame Marie Bourgoïn;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité retienne les services de la compagnie Englobe au prix de 13 626,00 \$. avant taxes. Cette entreprise était le plus bas soumissionnaire et a été recommandée par les ingénieurs chargés du suivi des travaux. Englobe aura pour mandat d'assurer le contrôle qualitatif des matériaux.

QUE la municipalité retienne la proposition de la firme Eurovia Québec inc. d'épandre l'asphalte sur l'ensemble de la chaussée et non seulement sur la portion de la chaussée où il y a des fissures, pour un prix de 70 369.43 \$. Le prix total pour leurs prestations de service sera désormais de 660 332.52 \$ avant taxes.

8 Varia

9 Période de questions

10 Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 20h00.

Micheline Robert
Mairesse
trésorier

MICHEL MARCEAU
Directeur général & Secrétaire-